

# À quand une politique de formation continue

Arlette Pilote

Number 139, Fall 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51261ac>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Les Publications Québec français

## ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Pilote, A. (2005). À quand une politique de formation continue. *Québec français*, (139), 30–30.

# À quand une politique de formation continue ?

>>> ARLETTE PILOTE\*

Ces quinze dernières années en éducation au Québec ont été ponctuées par une réflexion profonde sur l'enseignement et sur l'apprentissage, par des changements majeurs dans notre façon de concevoir l'intervention pédagogique, par la détermination de nouveaux paradigmes susceptibles de modifier sensiblement la pratique de la plupart des enseignants et enseignantes du Québec. La récente réforme de l'éducation proposée par le ministère de l'Éducation du Québec, à l'aube de l'an 2000, marque ce virage et impose au monde de l'éducation une prise en compte effective des nouveaux modèles qui sont proposés dans son *Programme de formation de l'école québécoise*.

Malgré nos préoccupations exprimées dans un précédent article (« L'implantation du programme de français au secondaire », n° 133), il reste pourtant un chaînon manquant dans ce vaste projet de réforme des programmes : la formation continue des enseignants et des enseignantes et, en aval, la formation initiale des étudiants dans les programmes du BEP (baccalauréat en enseignement primaire) et du BES (baccalauréat en enseignement secondaire). À quand une véritable politique de formation continue en enseignement au Québec ? Et à quand un véritable arrimage entre les besoins immenses de formation exigés par les nouveaux programmes et les cours qui sont dispensés en ce moment dans les universités du Québec aux futurs enseignants et aux enseignants en exercice ?

## Pour soutenir la réforme

Une véritable politique de formation continue, à la mesure des ambitions exprimées dans le programme de formation et propre à assurer son implantation dans de bonnes conditions, devrait être fondée sur les quatre principes suivants : l'accessibilité, l'universalité, la cohérence et la qualité.

C'est un fait connu de tous : au moment de mettre en œuvre dans toutes les écoles secondaires du Québec les nouveaux programmes, la formation propre à assurer un enseignement conforme à ces programmes n'est toujours pas accessible à tous les enseignants et enseignantes du secondaire. Seules quelques écoles expérimentales ont eu droit, au cours de l'année 2004-2005, à une formation adaptée et à un accompagnement de personnes-ressources compétentes. Il est vrai que, dans certains milieux scolaires dynamiques et proactifs, on a choisi de rendre prioritaire la formation d'équipes ressources afin de mieux préparer les enseignants et les enseignantes à l'implantation des nouveaux programmes annoncée pour septembre 2005 ; dans ces milieux, le processus de formation est amorcé, mais il est loin d'être achevé. Cependant, il faut reconnaître qu'à ce jour quantité d'enseignants et enseignantes en sont encore au stade de la simple recherche

d'informations. Ils n'ont pratiquement pas entendu parler des fondements, des orientations ou des contenus de leur nouveau programme de formation. La réforme représente pour eux une réalité vague et lointaine, un peu ésotérique pour plusieurs. Il faut donc faire en sorte d'assurer à tous et à toutes le même accès à une formation de base appropriée.

Les différentes équipes ministérielles responsables de la rédaction des programmes et chargées de mettre sur pied un plan de formation dans leur discipline ont choisi des approches différentes. Dans certains cas, les formations sont offertes directement aux enseignants et aux enseignantes concernés et, dans d'autres (c'est le modèle choisi pour le perfectionnement en français), la formation est dispensée à un petit groupe de personnes ressources qui deviennent des transmetteurs dans le milieu. Ce modèle, pour fonctionner adéquatement, exigerait des équipes de répondants et de conseillers et conseillères pédagogiques beaucoup plus nombreuses sur le terrain, et réclamerait une formation plus approfondie de ces « médiateurs » que celle qui est dispensée en ce moment. On se demande pourquoi, au Ministère, on n'a pas jugé bon de mettre en place un plan de formation plus « universel », de façon à axer les efforts de tous dans la même direction, à mieux favoriser une compréhension uniforme des enjeux de la réforme et à garantir une certaine cohérence dans le discours et dans les pratiques.

Cette cohérence devrait aussi se retrouver dans les programmes offerts dans les universités. Ne serait-il pas opportun que les doyens des facultés québécoises de l'Éducation reçoivent du MÉLS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), à travers une politique claire, des indications sur les nécessaires changements à apporter aux programmes du BEP et du BES afin de les rendre plus congruents avec le nouveau programme de formation de l'école québécoise ? Ainsi, au baccalauréat en enseignement du français, il apparaît primordial de former les enseignants à l'approche par compétences en lecture, écriture, communication orale, d'enrichir le cursus en didactique de la littérature, d'enseigner les fondements de la nouvelle grammaire.

Bref, si le MÉLS veut faire un succès de cette implantation du *Programme de formation de l'école québécoise au secondaire* en s'assurant de l'indispensable collaboration des enseignants et des enseignantes, il faudra qu'il lance dans les plus brefs délais un message clair sur l'importance qu'il accorde à ce vaste renouveau en éducation. Une politique sur la formation continue explicite, ferme et incitative représenterait certes un moyen par excellence pour lancer ce message et indiquer à chacun son niveau de responsabilité dans la réalisation de ce vaste projet.

\* Présidente de l'AQPF